



Résiliation Cours Minerve

Par **Julie55**, le **10/05/2013 à 15:43**

Bonjour,rrnrJe suis entrain de résilier mon contrat chez cours minerve car ma mère ni moi ne pouvons continuer de payer. Ma mère étant au RSA ne perçois que le minimum et moi je suis a la recherche d'un emploi donc pas de revenu même pas de chômage.rrnrJe suis sur un autre site où depuis le début, une personne m'aide pour résilier, d'après ce que j'ai pu lire il m'a bien fais avancer. C'est quelqu'un de serieux mais je voudrais avoir confirmation que tous se déroule bien.rrnrJe suis inscrite à cours minerve depuis Février 2012 alors que j'étais encore au lycée mais toujours le baratin il disait qu'il y avait des places limités etc. Donc ma mere et moi avons renvoyer pour que je puisse commencer mes cours mais qu'a partir du mois de septembre comme je leur avais dit.rnCependant, plus les mois passait et plus ma mère me disait qu'elle avait du mal, on se retrouvée avec 100 euros par mois pour toute les 2 donc vraiment pas beaucoup.rrnC'est pourquoi j'ai décidé de me renseigné sur internet et je me suis rendu compte que c'était belle et bien une arnaque et qu'il ne me lâcherons pas jusqu'à temps que je paye ce que je ne ferai pas ! rnAvec l'aide de la personne sur l'autre site, il ma conseillé d'envoyer une lettre avec recommandée accusé réception en mentionnant l'article de leur contrat car étant donné que ma mere ni moi ne peuvent payé c'est un cas de force majeur on ne peux plus payer, ce que j'ai fais et ils n'ont pas accepté ma résiliation car ils disaient que ce n'étais pas un cas de force majeur. Après ils faisaient que ça d'envoyer des lettres de payement des mails malgré les lettres ils s'en fichaient complètement.rrnrDonc j'ai eu 2 appel de MMe xxxxxxxx qu'apparemment tous le monde connait aussi bien que moi qui c'est présenter comme étant une personne qui s'occupé du dossier sans mentionné le nom de sa société ou autres mais par mail il ya son adresse qui s'affiche donc je savais que c'étais cours minerve. Après j'ai rappelé cours minerve en leur redisant tous ce que j'avais dit sur les lettres et tout mais rien n'y fais ils devaient me mettre en procédure judiciaire ce que j'attend toujours car encore ce matin j'ai reçu une lettre me disant qu'il allait transmettre mon dossier cela fais bien 4 fois qu'il me le dise et j'attend encore !rrnrDonc maintenant ce que j'attend c'est qu'ils arrêtent de me dire ça et que tous soit résilier et que je sois enfin tranquille car au

final ils n'auront pas leur argent car il n'y en a pas ! rnrnJ'espère que vous pourrez m'aider également. :)rnrnCordialement

Par **laetiju88**, le **25/01/2016** à **16:21**

bonjour voila je suis inscrite aux cours minerve depuis février 2015 et j aimerais résilier car ayant 1 seul salaire pour moi mon conjoint et mon enfant nous n arrivons plus a nous en sortir.comment dois je m y prendre svp et puis je vraiment résilier?